



Faut-il un permis international pour conduire à l'étranger ?

Vérfié le 21 juillet 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Autres cas ? [Permis international \(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11534\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11534) / [Conduire en Europe avec un permis français \(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F420\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F420)

Cela dépend du pays où vous avez obtenu votre permis de conduire et où vous souhaitez conduire, en [Europe \(https://www.service-public.fr/particuliers/glossaire/R55492\)](https://www.service-public.fr/particuliers/glossaire/R55492) ou dans un autre pays.

▲ Attention : vous ne pouvez pas demander de permis international si vous n'avez jamais obtenu de permis de conduire. Vous devez d'abord [obtenir le permis français par examen \(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N530\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N530).

Vous voulez conduire en Europe (EEE + Royaume uni)

Les États concernés sont le Royaume-Uni et ceux de [l'Espace économique européen \(EEE\) \(https://www.service-public.fr/particuliers/glossaire/R42218\)](https://www.service-public.fr/particuliers/glossaire/R42218).

Permis obtenu en France (métropole + Dom)

Votre [permis de conduire français est valable pour conduire dans l'EEE et au Royaume-Uni \(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F420\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F420).

Vous n'avez pas besoin de permis international.

Permis obtenu dans une Com ou en Nouvelle Calédonie

Répondez aux questions successives et les réponses s'afficheront automatiquement

Vous habitez en métropole ou dans un Dom

Pour savoir si le permis international est nécessaire, consultez le [récapitulatif des règles par pays](https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des) [☞ \(https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des\)](https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des).

Si vous avez besoin du permis international, vous devez d'abord [demander l'échange de votre permis obtenu contre un permis national français \(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32134\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32134). Une fois que vous avez votre permis national français, vous pouvez demander un permis de conduire international.

Vous habitez dans une Com ou en Nouvelle Calédonie

Pour savoir si le permis international est nécessaire, consultez le [récapitulatif des règles par pays](https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des) [☞ \(https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des\)](https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des).

Si vous avez besoin du permis international, contactez l'administration de la Com ou de Nouvelle-Calédonie dans laquelle vous résidez.

Permis obtenu dans un État européen ayant ratifié la Convention de Vienne

Si vous avez obtenu votre permis dans un [pays ayant ratifié la Convention de Vienne \(https://www.service-public.fr/particuliers/glossaire/R52646\)](https://www.service-public.fr/particuliers/glossaire/R52646), votre permis de conduire est valable pour conduire dans [l'Espace économique européen \(EEE\) \(https://www.service-public.fr/particuliers/glossaire/R42218\)](https://www.service-public.fr/particuliers/glossaire/R42218) et au Royaume-Uni.

Vous n'avez pas besoin de permis international.

▲ Attention : des règles spécifiques s'appliquent si vous avez un permis suisse ou monégasque. Renseignez-vous auprès des autorités du pays où vous souhaitez conduire.

Permis obtenu obtenu dans un autre État européen

Si vous avez obtenu votre permis en Espagne, à Chypre, en Irlande, en Islande, à Malte ou au Liechtenstein, votre permis de conduire est valable pour conduire au Royaume-Uni et dans [l'Espace économique européen \(EEE\) \(https://www.service-public.fr/particuliers/glossaire/R42218\)](https://www.service-public.fr/particuliers/glossaire/R42218). Vous n'avez pas besoin de permis international.

Permis obtenu dans un autre pays

Pour savoir si le permis international est nécessaire, consultez le [récapitulatif des règles par pays](https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des) (https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des) .

Avant de demander un permis international, vous devez d'abord obtenir un permis de conduire français :

- [Par échange si l'échange est possible avec votre permis actuel](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1460) (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1460)
- Par examen si l'échange n'est pas possible avec votre permis actuel. Pour cela, contactez l'auto école de votre choix pour passer un [permis de conduire](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N530) (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N530)

Vous voulez conduire dans un autre pays

Permis obtenu en France (métropole + Dom)

Pour savoir si le permis international est nécessaire, consultez le [récapitulatif des règles par pays](https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des) (https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des) .

Si vous avez besoin du permis international, [la démarche varie selon que vous habitez en France ou à l'étranger](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11534) (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11534).

Permis obtenu dans une Com ou en Nouvelle Calédonie

Répondez aux questions successives et les réponses s'afficheront automatiquement

Vous habitez en métropole ou dans un Dom

Pour savoir si le permis international est nécessaire, consultez le [récapitulatif des règles par pays](https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des) (https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des) .

Si vous avez besoin du permis international, vous devez d'abord [demander l'échange de votre permis obtenu contre un permis national français](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32134) (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32134). Une fois que vous avez votre nouveau permis national, vous pouvez demander un permis de conduire international.

Vous habitez dans une Com ou en Nouvelle Calédonie

Pour savoir si le permis international est nécessaire, consultez le [récapitulatif des règles par pays](https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des) (https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des) .

Si vous avez besoin du permis international, contactez l'administration de la Com ou de Nouvelle-Calédonie dans laquelle vous résidez.

Permis obtenu dans un État européen ayant ratifié la Convention de Vienne

Si vous avez obtenu le permis dans un [État ayant ratifié la Convention de Vienne](https://www.service-public.fr/particuliers/glossaire/R52646) (https://www.service-public.fr/particuliers/glossaire/R52646), le permis international peut vous être délivré en France.

Pour savoir si le permis international est nécessaire, consultez le [récapitulatif des règles par pays](https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des) (https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des) .

Si vous avez besoin du permis international, [la démarche varie selon que vous habitez en France ou à l'étranger](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11534) (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11534).

Permis obtenu dans un autre État d'Europe

Pour savoir si le permis international est nécessaire, consultez le [récapitulatif des règles par pays](https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des) (https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des) .

Si vous avez obtenu le permis en Espagne, à Chypre, en Irlande, en Islande, à Malte ou au Liechtenstein, le permis international ne peut pas vous être délivré en France.

Avant de demander un permis international, vous devez d'abord obtenir un permis de conduire français :

- [Par échange si l'échange est possible avec votre permis actuel](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1460) (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1460)
- Par examen si l'échange n'est pas possible avec votre permis actuel. Pour cela, contactez l'auto-école de votre choix pour passer un [permis de conduire](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N530) (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N530)

Permis obtenu dans un autre pays

Pour savoir si le permis international est nécessaire, consultez le [récapitulatif des règles par pays](https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des) (https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des) .

Avant de demander un permis international, vous devez d'abord obtenir un permis de conduire français :

- [Par échange si l'échange est possible avec votre permis actuel](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1460) (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1460)

- Par échange si l'échange est possible avec votre permis actuel (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N1400>)
- Par examen si l'échange n'est pas possible avec votre permis actuel. Pour cela, contactez l'auto école de votre choix pour passer un permis de conduire (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N530>)

Textes de référence

- Arrêté du 20 avril 2012 fixant les conditions d'établissement, de délivrance et de validité du permis de conduire [↗](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000025803494) (<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000025803494>)